

Conditions générales de ventes :

Article 1 : Réservation

- Demande d'arrhes de 50 % sur le montant total du séjour à partir de 3 nuits et si 1 ou 2 nuits 100 % du séjour, envoyé par chèque ou emprunte carte de crédit (en communiquant le numéro de carte de crédit et sa date d'expiration) mais non débité.
- Le client effectuant une réservation par internet, téléphone ou télécopie est alors lié irrévocablement à l'acceptation des présentes Conditions Générales de Ventes dès réception de la garantie financière (chèque ou cb). La réservation ne peut être remise en cause sauf application de l'article 2.

Article 2 : Annulation

Nous tenons à vous informer qu'en cas d'annulation de la réservation avant le début du séjour, ou en cas de départ anticipé au cours du séjour, il sera dû, à titre de clause pénale par le contractant défaillant une indemnité fixée de la façon suivante :

- **jusqu'à 15 jours avant l'arrivée** : Les arrhes demeurent acquises à l'hôtelier à titre d'indemnité.
- **de 14 à 7 jours avant l'arrivée** : 50 % des nuitées réservées
- **de 6 jours à l'arrivée** : 100 % des nuitées réservées

En cas de no show ou départ anticipé, la totalité des nuitées du séjour sera dûe.

Toute réservation définitive implique l'adhésion aux présentes Conditions.